Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 23/07/2024

GAEC DE LA BELLIMURE rappelle Banon fermier AOP 100g, Caillé doux fermier de chèvre au lait cru et fromages de chèvre fermiers au lait cru de type lactique



- Noms des modèles ou références concernés : **Banon fermier AOP 100g fromage de chèvre au lait cru Caillé doux (tomme à l'ancienne) fermier de chèvre au lait cru Fromage de chèvre fermier au lait cru de type lactique**
- Marque : **GAEC DE LA BELLIMURE**
- **Lot Les lots du 08/05/2024 au 18/07/2024 Date de durabilité minimale 12/09/2024**
- Conditionnements : **Nu**
- Date début/fin de commercialisation : **du 08/05/2024 au 19/07/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 84.107.001 CE**
- Zone géographique de vente : **Régions : Provence-Alpes-Côte d'azur**
- Distributeurs : **Le Bar du Cours 84390 Saint Christol d'Albion Hôtel Restaurant Les Voyageurs 84440 Saint Saturnin les Apt Restaurant le Saint-Hubert 84440 Saint Saturnin les Apt Gîte La Fontaine 04 Simiane la Rotonde Boulangerie Chapeau Rouge 04 Simiane la Rotonde**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de présence de Yersinia enterocolitica**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants biologiques**
- Description complémentaire du risque : **Les infections à Yersinia enterocolitica provoquent une gastro-entérite aigüe s'accompagnant de fièvre, diarrhées et douleurs abdominales, et survient généralement 2 à 7 jours après la consommation.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 19 août 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0769972535**
- Informations complémentaires publiques : **Par mesure de précaution, les produits sont retirés afin de ne pas exposer les consommateurs à un éventuel risque Yersinia enterocolitica. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient des symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 10 jours après la consommation.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre